



Bulletin de l'association n°17 - Avril 2026 - Directeur de la publication : Gérard Ancelin

## SOMMAIRE

### La tuile mécanique **2** a 180 ans

Françoise Marck

### À Nogent-sur-Seine, **Mariniers** et **charpentiers de bateaux (2/2)** **4**

Francis Coudray

### Les **Gaulois du Nogentais** **6**

Jacques Piette

### **Louis-Jacques Thénard (2/4)** **9**

Christian Triché

### **Prisonniers de guerre** **11**

Soldats étrangers à Nogent-sur-Seine  
à l'époque révolutionnaire

Christel Werny et Francis Coudray

### **La vie de l'association** **14**

Dates à retenir.



(1) - Buste de Gustave Flaubert. Didier Rousseau-Navarre. 2022.

(2) - Élise Boucher. Alfred Boucher. Bronze. 1913.

(3) - La Douleur. Paul Dubois. Bronze.

(4) - La Douleur (variante de La Pensée). Alfred Boucher.

### **Oui, quatre musées! Ah bon, mais quels sont-ils?**

Le premier, le plus prestigieux, le musée Camille Claudel dont on fêtera le dixième anniversaire de l'ouverture au public l'année prochaine, bien sûr, vous le connaissez, donc passons !

Le second, l'espace Dubois-Boucher, plongé dans un profond sommeil, attend telle Blanche Neige, le prince charmant qui viendra le sortir de sa léthargie. Passons !

Le troisième, notre belle église Saint-Laurent, fière de son haut clocher dominant la ville, abritant des œuvres magnifiques classées ou inscrites à l'ISMH, en quelque sorte un musée qui ne porte pas son nom ; nous en avons déjà parlé... Passons !

Le quatrième, lui singulier puisque musée à ciel ouvert qu'il m'est arrivé de qualifier de « Petit Louxor », (rien que ça!) en référence au plus grand musée du monde à ciel ouvert, retient aujourd'hui notre attention. Entreprenons sa visite, vous ne serez pas déçus, bien au contraire.

Rendez-vous devant le théâtre municipal, place d'Armes, et commençons notre déambulation nogentaise. Levons les yeux et apprécions les mascarons dont la réalisation a été confiée par Marius Ramus au jeune Alfred Boucher.

Quelques pas et nous sommes face au monument aux morts, œuvre tardive d'Alfred Boucher qui fit preuve d'innovation audacieuse en utilisant « le ciment de fer ».

Empruntons le Chemin Vert et apercevons à travers les grilles de la villa Mon Buisson, demeure de Marius Ramus, les cariatides encadrant la porte d'entrée dues au premier maître des lieux.

Le quai Carbonel nous mène entre les ponts Saint-Nicolas et Saint-Edme au pied de La Piété filiale, fonte de l'an 2000 qui, comme si l'œuvre originale n'avait jamais disparu, occupe précisément l'endroit retenu par Alfred Boucher en 1890.

Remontons la rue Saint-Époing, jetons un coup d'œil furtif sur L'Âge mûr à travers l'une des fenêtres de la « maison Claudel » et recueillons-nous devant le buste du maître du roman réaliste, Gustave Flaubert (1), qui nous encourage à gagner le cimetière, rue Jules Ferry, où se trouve la tombe de l'oncle Parrain. Nous sommes accueillis par Madame Élise Boucher (2) reposant à côté de son époux puis, un peu plus haut, sur la droite de l'allée de tilleuls, partageons la douleur qu'exprime l'allégorie de Paul Dubois (3) sur la sépulture de ses parents. Un détour, quelques instants de méditation face au monument La Douleur (4) celle honorant la famille Sassot et nous voilà au terme de notre vagabondage...

Pas de temples somptueux ni de Vallées des Rois et des Reines mais, un peu de chauvinisme et beaucoup d'exagération aidant, pas mal tout de même!

Et demain? Croisons les doigts, Au But sera dans le parc du « musée » Dubois-Boucher et les trois « coureurs », tels les colosses de Memnon, défieront le temps.

Pour le bureau, le Président : Gérard ANCELIN

# La tuile mécanique à 180 ans

Françoise Marck

**Jadis, la plupart des maisons auboises étaient couvertes de chaume. Ce matériau a pratiquement disparu du paysage urbain et rural dans le Nogentais et l'on peine à croire qu'il y ait été si répandu jusqu'aux débuts du XX<sup>ème</sup> siècle. C'est la création de la tuile mécanique qui a rendu possible ce remplacement.**



1



**1 - Chaumière auboise**

vers 1910

Carte postale ancienne

**2 - Tuile violon**

Pavillon Sainte-Julie

© Tous droits réservés

## CHAUME INFLAMMABLE CONTRE TUILE ONÉREUSE

Avant l'industrialisation des ateliers et l'amélioration des voies de communication, les tuiles, comme les briques étaient des matériaux de construction onéreux. Ils nécessitaient de nombreuses manipulations, des ressources spécifiques, (l'argile, l'eau, le bois ou la tourbe,...), du savoir-faire, des équipements (moules, lieux de séchage, four de cuisson) et un transport coûteux. Seuls les bâtiments importants étaient alors recouverts de tuiles et les plus nobles, hauts et pentus, d'ardoise.

Les gens modestes - autant dire le plus grand nombre - utilisaient pour couvrir leurs maisons, la paille d'avoine résistante au pourrissement et au temps du fait de sa teneur en silice. Quand l'avoine faisait défaut, on utilisait le chaume de seigle et parfois aussi, la tuile de bois.

Peu pérenne mais peu coûteuse, voire gratuite pour les cultivateurs, car produite en autarcie, la paille était peignée à la ferme, l'hiver quand le froid et les nuits longues limitaient le travail aux champs. Cette technique de couverture des maisons se transmettait dans les campagnes depuis les Gaulois.

Plus encore que les structures en pan de bois, ce type de couverture, économique mais inflammable, explique partiellement la fréquence et l'étendue des incendies qui ravageaient les villes.

Pour parer à ce danger qui pouvait anéantir de grandes surfaces urbanisées en peu de temps, les autorités tentent très tôt d'imposer l'usage de la tuile. Outre sa résistance au feu, celle-ci offre une meilleure défense contre la propagation des rongeurs. Ils pullulent dans les toitures de chaume qui leur procurent gîte et couvert, car il reste fréquemment du grain dans la paille.

## LA TUILE IMPOSÉE OU SUBVENTIONNÉE PAR LE POUVOIR.

Avec un succès très relatif, Henri IV avait combattu le pan de bois nu à Paris. Le chaume fut combattu pour les mêmes raisons. Dès la fin de l'Ancien Régime, des aides pécuniaires sont même offertes à ceux qui remplacent par de la tuile, leur couverture de chaume après un sinistre.

La Révolution tente d'imposer par l'interdit l'usage des matériaux non combustibles en milieu urbain ou péri-urbain.

Dès les débuts de l'Empire, ces mesures sont reprises, renforcées et placées sous la vigilance

des préfets. La tuile progresse un peu, mais le chaume ne recule guère en campagne, pour des raisons évidentes de coût. Vers 1850, les petites villes restent majoritairement couvertes de chaume. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des villages auboises le sont encore.

## LE CHAUME DISPARAÎT DE 1870 À 1920.

Pourtant, brutalement, à partir de 1870, la tuile gagne. Après 1920 le chaume a quasiment disparu du Nogentais au point de n'y être aujourd'hui conservé qu'à titre muséal. Dans tout le département de l'Aube, vous ne croisez, aujourd'hui que quelques très rares « chaumières », généralement de belles demeures, qui semblent un peu insolites dans le paysage. Un changement radical. Comment la toiture ordinaire des habitations courantes, il y a 100 ans, est-elle devenue si exotique ?

Bien sûr, la facilitation des transports de matériaux au XIX<sup>e</sup> siècle grâce au train et l'industrialisation des briqueteries et des tuileries font alors de la terre cuite un matériau plus accessible ; mais c'est d'abord l'évolution du produit vers l'économie de matière qui a fait basculer la balance du côté de la tuile.

## AU NORD, TUILES PLATES ET ARDOISES

Oublions l'antique tuile canal, apportée par les Romains, elle convient plutôt aux climats méditerranéens : pas de pente supérieure à 30°, donc pas trop de pluie et surtout pas de neige.

Dans notre région, on utilise la tuile plate, dite bourguignonne, dite « grands moules » (jusqu'à 20 x 38 cm) ou « petits moules » (à partir de 16 x 24 cm). Ou sa variante, la tuile écaille.

La tuile plate supporte des pentes assez fortes et permet la couverture de grandes surfaces comme les églises. Par sa petite taille, elle permet de suivre tous les mouvements de toiture.

Lorsqu'elle est de qualité, sa longévité excède 100 ans. D'ailleurs dans une toiture refaite, subsistent couramment des pièces très anciennes du XVIII<sup>e</sup>, voire plus anciennes encore.

Mais, la tuile plate nécessite un important chevauchement (2/3 de la surface de la tuile sont cachés) et cela génère un grand poids de matériau (65 à 80 kg/m<sup>2</sup>). Une toiture lourde nécessite une forte charpente forcément réservée aux plus riches demeures. Pour démocratiser la tuile, il fallait rendre la couverture moins lourde.

L'économie de matière était donc, à plus d'un



titre, la piste la plus évidente. Il fallait limiter au maximum le chevauchement des éléments, tout en garantissant l'étanchéité.

Quelles innovations ont permis la promotion fulgurante d'un si vieux matériau ?

**L'ANCÊTRE DE LA TUILE MÉCANIQUE, LA TUILE VIOLON (1830).**

Bien qu'elle soit un peu rare, vous l'avez sûrement déjà admirée dans le Nogentais. Créée vers 1830, assez diffusée vers 1850, elle est originaire d'un triangle situé dans la Côte-d'or : Arnay-le-Duc / Sombornon / Vitteaux. Elle est assez présente en allant de Nogent à Troyes. En fait, elle est semi-mécanique. Elle comporte déjà des rainures auto-bloquantes qui empêchent les tuiles de glisser. Son dessin offre déjà le bénéfice d'un moindre recouvrement que la tuile plate.



3

**LES FRÈRES GILARDONI RÉVOLUTIONNENT LA TUILE (1841).**

En travaillant sur la forme de la tuile pour en améliorer les performances, ces deux industriels méditerranéens vont changer le cours des choses au nord. En 1841, ils déposent le brevet d'un modèle de tuile à emboîtement présentant des cannelures situées en tête et sur les côtés. Non seulement, ils allègent le poids de couverture mais ils facilitent la pose qui nécessite alors moins de main-d'œuvre et un moindre savoir-faire. Les frères Gilardoni dirigeaient des ateliers industriels de céramiques et de tuiles dans la région de Marseille. Au sortir de la guerre de 1870, ils viennent fabriquer leurs tuiles mécaniques dans la Marne, à Parny-sur-Saulx. Avec un recouvrement minimum et une faible déperdition de surface (10 à 15 tuiles grand moules suffisent alors à couvrir un m<sup>2</sup>), on gagne sur tous les tableaux : moins de matière, de temps, de poids et de limite de pente (25° à 60°), pour une bonne étanchéité. (voir modèle de Gilardoni, dessin ci-dessous)

La forme, même ornementée, est toujours fonctionnelle. Par exemple, sur les tuiles losangées, le losange central ainsi que le triangle en aval ne sont pas décoratifs, mais écartent l'eau de pluie et protègent l'emboîtement.



6

Il existe aujourd'hui plus de 700 modèles de tuiles mécaniques, anciennes rééditées ou nouveaux modèles aux jolis noms : les tuiles à côtes, à cornet, à glissement, à emboîtement, losangées ; les Chagny, Robin ou Simonet, la Saint-Romain-des-Îles, etc. (voir ci-dessous)



**3 - Tuile violon**

© Tous droits réservés

**4 - Tuile à losange**

Fabrication d'une tuilerie fermée en 1972, noyée sous le lac du Der.

© F. Marck

**5 - (bandeau) - Nogent-sur-Seine**

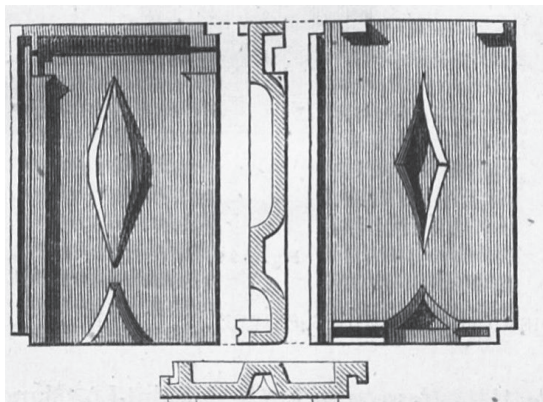
Mélange de tuiles plates et mécaniques.

© F. Marck

**6 - Catalogue Gilardoni**

Vers 1920.

© Tous droits réservés



Ne soyons pas injustes avec la tuile mécanique qui signe l'architecture du XIXe siècle, souvent avec élégance. Elle peut participer du patrimoine et mérite toute notre considération pour avoir contribué à démocratiser la tuile. ■ F.M.

# Mariniers et charpentiers de bateaux à Nogent-sur-Seine

Francis COUDRAY

**Francis Coudray nous propose de poursuivre notre découverte d'un « monde disparu », celui des mariniers et des charpentiers de bateaux commencée dans le bulletin n°16.**



1



2



3

**1 - 2 - 3 : Lavandières à Nogent-sur-Seine.**

*Début du XXème siècle*

© Cartes postales anciennes - Coll. privées

Aujourd'hui, grâce à lui, nous allons partager la vie des buandiers, des charpentiers de bateaux, de ces femmes et de ces hommes, nombreux, de la fin du XIXème au début XXème, dans notre ville où la présence de la Seine expliquait que certaines professions atypiques y étaient bien représentées.

C'est en 1885 qu'Adolphe Viat (1856-1914) « mouilla » son bateau lavoir dans le bief amont des moulins. Son père, Edme Adolphe Viat, buandier, était fils de Nicolas Viat, marinier comme son frère Louis Auguste, descendants tous deux du couple Viat-Carré.

Adolphe et son épouse Léontine Tissier gèrent avec succès leur entreprise : le bateau lavoir buanderie dit « Bateau du Rempart ». Leur fille Germaine (1887-1930) avec son mari Jules Théodore Thomas, vannier devenu buandier, (leur mariage avait eu lieu en 1911), poursuivirent l'activité familiale. Après le décès en 1930 de Germaine qui laissait deux enfants mineurs, Georges et Maurice, Jules assura seul le fonctionnement de l'entreprise.

Ils étaient propriétaires d'une maison rue de la Pêcherie et d'une autre rue des Fortifications mais passaient la majeure partie de leur temps sur le bateau lavoir où ils travaillaient et « vivaient ». Leurs chambres s'y trouvaient à l'étage avec en-dessous leur cuisine et leur salle à manger.

Grâce aux recherches menées par Jean-Claude Watelet, nous connaissons assez précisément les caractéristiques de leur lavoir flottant : 270 tonnes, 34,60m de long, 5,08m de large et 2,10m de haut.

Impressionnant!

Il y a eu successivement à Nogent plusieurs bateaux lavoirs. Le dernier dont nous nous souvenons fut détruit par un incendie pendant l'hiver 1956. Il fut remplacé par un lavoir reposant sur des pieux en béton, équipé d'un plancher flottant le long du quai des Remparts, aujourd'hui laissé à l'abandon.

Quel chemin parcouru depuis l'apparition à Paris en 1683 du premier bateau lavoir et, par la suite, de la prolifération de tels équipements dans toutes les villes traversées par un cours d'eau – qu'il s'agisse d'ailleurs d'un fleuve ou d'une rivière plus modeste. Rançon du modernisme avec l'apparition de la machine à laver, ils disparurent les uns après les autres .

« Adieu Mère Denis! ».

Mais revenons à nos charpentiers de bateaux. Comme déjà évoqué, sous l'Ancien Régime, les hommes en âge de travailler exerçaient souvent deux métiers. On trouvait des laboureurs-aubergistes, des cordiers-mariniers et autres perruquiers-laboureurs... Le fait d'être à la fois charpentiers de bateaux et mariniers s'inscrivait dans ce mode de vie.

Les charpentiers construisaient des embarcations de différents types qui correspondaient à leurs usages: des barques ou bachots pour les pêcheurs nombreux à l'époque, des chalands et des barges pour le transport des marchandises (bois, céréales, foin,...) et enfin, des coches d'eau pour les voyageurs.

La corporation des charpentiers de bateaux, dont le saint patron était Joseph, était importante à Nogent où les activités portuaires ont toujours été assez développées.

Il s'agissait de familles, pour certaines implantées de longue date à Nogent ou dans les communes proches. On peut citer le charpentier Pautruy, veuf de Marie Moynat, cette dernière issue des « Argentin », charpentiers de bateaux depuis le XVIIè siècle.

Il en était de même pour les familles Gilbert, Trudon, Lantelet, Herbin, Pelé...

La famille Viat «apparaît» sous le second Empire. Ces familles résidaient pour des raisons pratiques au plus près du fleuve, rue des Graviers, aux Petits Prés ou sur les quais. Leurs ateliers de façonnage et d'assemblage des pièces de bois se trouvaient dans les mêmes rues ou au droit du déversoir.

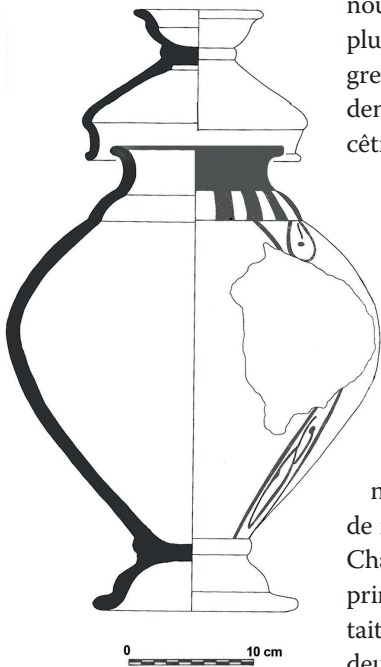


**Jacques PIETTE**  
Archéologue  
Conservateur honoraire  
du Patrimoine

# Les Gaulois du Nogentais



**Jacques Piette nous rappelle ici la présence de la culture gauloise dans le Nogentais.**



**1 - Mobilier métallique**

Sépulture LG.25 - © dessin J. Piette.

**2 - Urne cinéraire et couvercle**

Sépulture GDF.1222 - © dessin J. Piette.

**3 - Sanctuaire celtique et gallo-romain. Plan schématique**

La Villeneuve-au-Châtelot - © J. Piette.

**4 - Dépôt d'armes celtiques**

Sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot, zone A6 - © dessin J. Piette.

**5 - Fourreaux celtiques en fer,**

(extrémités hautes décorées) - Sanctuaire celtique de La Villeneuve-au-Châtelot, © dessin J. Piette.

**6 - Rouelles et anneaux en argent**

Dépôt monétaire du sanctuaire celtique et gallo-romain de La Villeneuve-au-Châtelot © dessin J. Piette.

Nous avons tous entendu parler au cours de notre scolarité de nos ancêtres les Gaulois. Mais les programmes scolaires se concentrant surtout sur les cultures classiques du bassin méditerranéen : l'Égypte, la Grèce et Rome, nous n'avions que de vagues informations, le plus souvent erronées, sur la culture que les grecs appelaient Keltōi. Les Romains à l'évidence avaient apporté la civilisation à nos ancêtres barbares.

Quelques découvertes extraordinaires ont tenté de secouer le landerneau de notre ignorance.

En Bourgogne, la découverte en 1953 de la sépulture de la princesse de Vix avec son extraordinaire mobilier daté de -470/-460 montrait les connexions entre le monde celte et les cultures méditerranéennes (la sépulture et le tumulus ont été de nouveau fouillés en 2020), puis, en 2015 en Champagne à Lavau la fastueuse sépulture d'un prince remontant aux années - 450, comportait, elle aussi, un somptueux mobilier. Dans ces deux cas, la cérémonie funéraire fait écho au symposium des Grecs avec exposition du corps dans ses plus beaux habits, accompagné de ses bijoux les plus fastueux (collier et bracelets en or, collier de perles, fibules ...), d'une vaisselle de bronze et de céramique pour permettre un gigantesque banquet (le cratère de Vix a une contenance de mille litres, celui de Lavau trois cents litres). Les corps étaient disposés sur la caisse d'un char (à quatre roues pour la princesse et à deux roues pour le prince).

Permettez-moi de vous donner quelques informations pour améliorer vos connaissances sur le sujet si cela est nécessaire (vous pouvez également consulter l'excellente notice consacrée aux Celtes sur Wikipédia).

La culture celte est l'héritière de celle des champs d'urnes, vers -1100 à -800 ans, qui correspond à la fin de l'âge du bronze et couvrait l'arc nord alpin du quart nord-est de la France à l'Autriche. Ainsi, on retrouve dans ce vaste espace géographique les mêmes symboles culturels : corne et disque en céramique, symboles de la lune et du soleil.

Il faut rappeler que le Nogentais a livré quatre de ces ensembles culturels lors de la fouille du site des Grèves de La Villeneuve entre Courtavant et La Villeneuve-au-Châtelot (Piette J. et Mordant C., 2020).

Les archéologues partagent la période celte : de -800 (fin de l'âge du bronze) à la conquête romaine (-53) en deux parties : le 1er âge du fer ou Hallstatt de -800 à -450 et le 2ème âge du fer ou La Tène de -450 à -50. Ces noms sont empruntés à deux sites découverts au XIXème siècle, le premier en Autriche et le second en Suisse à l'extrémité du lac de Neuchâtel.

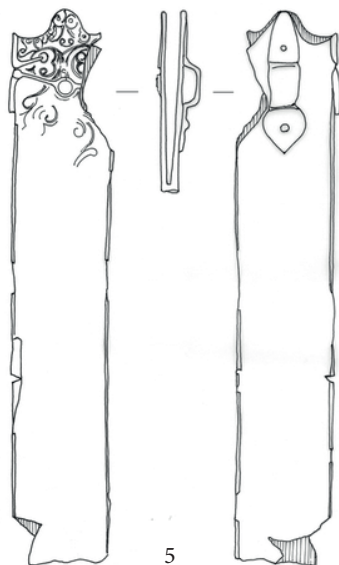
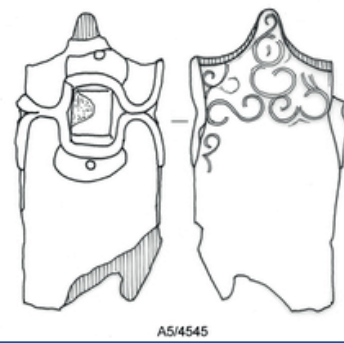
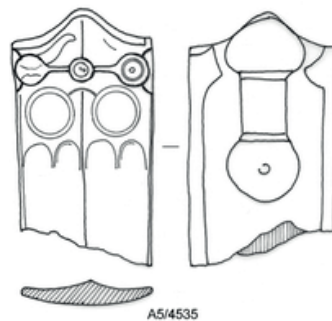
Au Hallstatt, la maîtrise de la métallurgie du fer va de pair avec une hiérarchisation de la société et l'émergence d'une aristocratie guerrière. C'est aussi l'apparition de complexes urbains fortifiés tels ceux de la Heuneburg en Allemagne ou du Mont Lassois à Vix en France.

Les recherches récentes considèrent que le début de l'âge du fer permet l'établissement de royautes archaïques, où l'économie du don en échange d'une protection est la règle puis, à partir de - 450, celui de petits royaumes aristocratiques ou des régimes sénatoriaux qui vont diriger les peuples. C'est sous la pression romaine, au 1er siècle, que des royautes populaires apparaissent (Laurent O., 2024).

À la période de La Tène, le monde celte est en pleine expansion. Les Celtes occupent toute la Gaule, une partie de l'ibérie, la grande Bretagne et l'Irlande. Au début du IVème siècle ils poussent des incursions dans le nord-est de l'Italie et établissent un petit royaume en Etrurie. En -390 ils font le siège de Rome, ce qui traumatisera les Romains pendant de nombreuses générations. À la fin du IIIème siècle des groupes armés se dirigent vers la Macédoine, pillent Delphes et finissent pas créer un royaume au centre de l'Anatolie.

Les qualités guerrières des Celtes sont reconnues, leur armement est de qualité. Ils seront engagés par les Carthaginois lors des guerres contre les Romains puis par ces derniers pour sécuriser leur vaste empire.

Dans le Nogentais, le premier âge du fer ne brille pas par l'ampleur des découvertes. Le site précédemment évoqué des Grèves de La



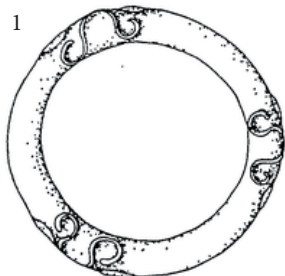
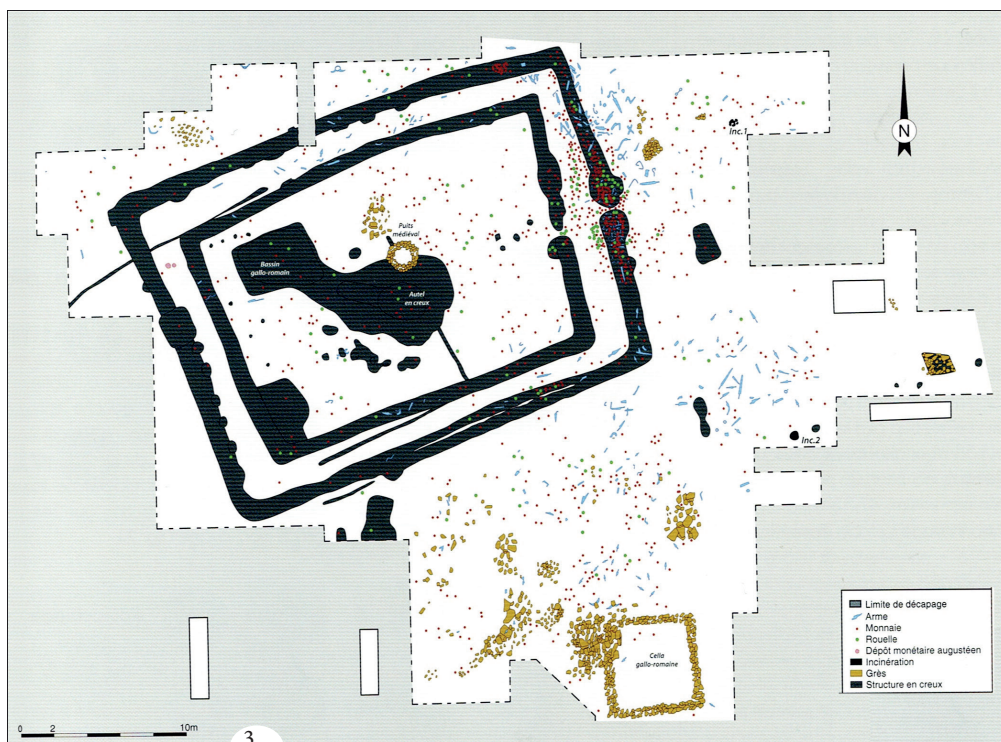
Villeneuve continue à être ponctuellement utilisée au Hallstatt ancien et plus sporadiquement au Hallstatt final. Les remarquables dépôts de bronziers de Crancey et de Périgny-la-Rose, contemporains de la sépulture princière de Lavau, soit à la charnière des deux périodes celtiques, nous confirment que le Nogentais est resté un lieu de passage pour le commerce des biens.

Au second âge du fer, les témoignages sont plus importants avec une réutilisation à des fins funéraires de plusieurs monuments tumulaires du bronze final du site des Grèves de La Villeneuve montrant là l'importance du culte des ancêtres (c'est également vrai à Lavau).

On découvre dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, de nombreuses petites nécropoles dans le Nogentais,

en plusieurs ensembles comprenant près d'une trentaine d'enclos carrés, probablement familiaux, et quelques enclos circulaires plus anciens mais réutilisés. Sa période d'utilisation couvre le deuxième quart du V<sup>ème</sup> siècle (*La Tène A ancienne*) à la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle avant notre ère (Piette J. et Guillaumet J.P., 2000).

Plusieurs sépultures remontant à la seconde moitié du IV<sup>ème</sup> siècle avant notre ère peuvent être qualifiées de remarquables du fait de la qualité du viatique accompagnant le défunt. La sépulture féminine LG.25 a livré entre autres objets de parure : un remarquable torque en bronze au décor composé de « esses » enchaînés et de « palmettes », une élégante et rare fibule de type Münsingen ornée de lyres et de rinceaux en relief dont le pied est terminé par un cabochon de corail (fig. 1). Dans cette nécropole le rituel de l'inhumation est majoritaire mais l'on trouve aussi plusieurs sépultures par incinération. La plus remarquable est la GDF.1222 située au centre de l'enclos quadrangulaire E11. Les cendres du défunt sont contenues dans un grand vase à piedouche obturé par une coupe (fig.2).



mais, la plus importante est celle fouillée entre 1991 et 2001 et qui a pour centre la ferme de Frécul sur les territoires des communes de La Saulotte et Barbuise. Cette nécropole occupe le même terroir que l'important cimetière du début du bronze final (XIV- XIII<sup>ème</sup> siècle avant notre ère). Elle comprenait près de deux cents sépultures celtiques qui se subdivisaient

Une autre découverte marquante a été faite en 1973 celle d'un lieu de culte celtique à La Villeneuve-au-Châtelot. Le temple gaulois a été fondé à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle avant notre ère puis romanisé et enfin christianisé à la période franque. Le temple gaulois comprenait deux enclos quadrangulaires concentriques (fig.3), le plus grand avait 22 x 19 m.

Comme dans la plupart des lieux de culte celtiques des offrandes étaient faites.

■ Les plus anciennes consistaient en panoplies guerrières prises aux ennemis, elles étaient toutes volontairement pliées ou démontées, fractionnées et accrochées aux parois des premiers bâtiments (fig.4 et 5) (Bataille G., 2004).

■ Au premier siècle avant notre ère, puis pendant toute la période gallo-romaine, ce sont des rouelles en or (2 exemplaires), en argent (35 exemplaires, fig.6), en bronze (plus de 500 exemplaires) et plomb (plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires), de menus objets : clochettes en bronze, fibules, ainsi que des monnaies qui sont offertes aux divinités.



6

■ L'étude des 1851 monnaies gauloises trouvées sur le site nous renseignent sur l'identité des visiteurs du sanctuaire. Le monnayage majoritaire est celui des Senones (Sens) avec 38 % de monnaies de bronze aux épigraphies de SIINV, GIAMILOS, KOIIAKA et YLLYCCI (nom du peuple et noms de chefs ; notons que ceux-ci ne figurent pas dans La Guerre des Gaules de Jules César) et 29,5 % de monnaies de potin. Les monnaies des peuples voisins tels les Remi (Reims) et les Leuci (Lorraine) sont présentes et, dans une moindre proportion, celles des Carnutes (Beauce) et les Meldi (Meaux). Les Tricasses de l'Aube ne semblent pas avoir eu de monnaie.

On peut considérer que le Nogentais faisait partie du domaine des Sénons. Signalons que cette pratique de l'offrande s'est poursuivie jusqu'à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle : 76 monnaies gallo-romaines, 263 monnaies de la République romaine, 1550 monnaies du règne d'Octave-Auguste, 120 monnaies de la période Julio-Claudienne, 102 monnaies de la période des Antonins, 166 monnaies du III<sup>ème</sup> siècle et 588 monnaies du IV<sup>ème</sup> siècle (Piette J. et Depeyrot G., 2008).

L'habitat celtique dans le Nogentais est relativement peu documenté. Le site voisin de Pont-sur-Seine au lieu-dit le Gué Déhan a livré le témoignage d'un aménagement important permettant aux habitants du II<sup>ème</sup> et I<sup>er</sup> siècle de franchir des chenaux. C'est ainsi que les vestiges de quatre importants ponts en bois ont été découverts.

Notre antiquité celtique n'a pas totalement été gommée par la conquête romaine. Si l'expédition de Bonaparte en Egypte puis le déchiffrement des hiéroglyphes par Auguste Mariette (1821-1881) avaient suscité en France une véritable « égyptomania », il en fut de même après les fouilles réalisées sous Napoléon III sur le site d'Alésia qui déclenchèrent une « celtomania ». Les artistes de la fin du

XIX<sup>ème</sup> siècle se saisirent des thèmes celtiques : les peintres et les sculpteurs représentèrent nos ancêtres les Gaulois. Ces représentations comportaient de nombreux anachronismes affublant parfois nos ancêtres de vêtements en peaux de bêtes dignes de la préhistoire et d'armes appartenant à l'âge du bronze, soit un décalage de près de mille ans (voir au musée Camille Claudel le Gaulois en bronze d'Emile Laporte).

La colonisation de l'Afrique du Nord fut comparée à la conquête romaine et le résistant à l'intervention française, l'émir Abd-el-Kader (1808-1883) à Vercingétorix. Heureusement pour l'émir il ne passa que quelques années dans les prisons françaises alors que notre chef arverne après avoir été exhibé lors du triomphe de Jules César à Rome fut sauvagement égorgé dans sa geôle.

La violence a hélas toujours été présente dans nos sociétés de la préhistoire à nos jours. Les vainqueurs se comportant souvent en prédateurs. La conquête de la Gaule s'est faite au prix de centaines de milliers de morts, des peuples entiers ont été exterminés, d'autres ont été envoyés en esclavage. La *pax romana* a été de pair avec une appropriation des terres et un asservissement à différents degrés de la population celte. Celle-ci s'est régulièrement soulevée pendant plusieurs dizaines d'années pour protester contre l'oppression et le poids des impôts.

La culture celte a été vaincue, gommée, à nous de la redécouvrir. ■ J. P.

Bibliographie

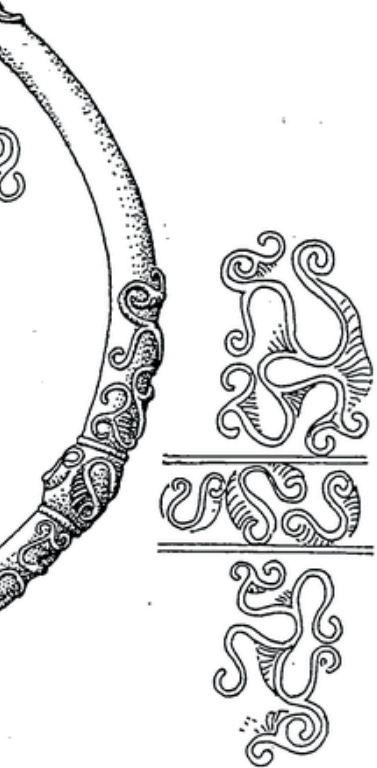
BATAILLE G. 2008 - *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*, Editions universitaires de Dijon, 258 pages.

LAURENT OLIVIER, 2024 - *Le monde secret des Gaulois*, Flammarion, 417 pages.

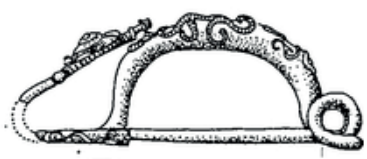
PIETTE J. et GUILLAUMET J.P., 2000 - *La nécropole celtique de la ferme de Frécul, parties ouest et nord, La Saulsotte (Aube)*, pp. 483 à 515, dans *Fastes des celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe siècles avant notre ère*, Actes du colloque A.F.E.A.F. 1995 de Troyes, Mémoire de la société Archéologique Champenoise n°15.

PIETTE J., DEPEYROT G., 2008 - *Les monnaies et les rouelles du sanctuaire de La Villeneuve au Châtelot (Aube), 2e s. av. J.-C. – 5e s. ap. J.-C.* ; Collection Moneta n°74, Wetteren, 250 pages 14 planches.

PIETTE J., MORDANT C et participations de PEAKE R., ROSCIO M., DELATTRE V., ROTTIER S., BOCQUILLON H. 2020 - *Nécropoles du bronze final dans le Nogentais, La Villeneuve-au-Châtelot, Barbuise, La Motte-Tilly, Nogent-sur-Seine (Aube)* ; bulletin de la Société Archéologique Champenoise, T.112, 2019, n°3, 252 p.

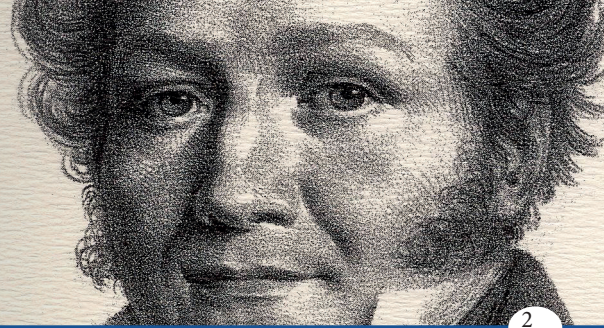


1



4





# Louis-Jacques Thénard

**Christian TRICHÉ**  
Président de l'association  
Nos gens d'hier

**Christian Triché**  
poursuit  
la biographie  
du grand savant,  
**Louis-Jacques Thénard,**  
né à la Louptière  
en 1777.

## LE TEMPS DES DÉCOUVERTES ET DE LA NOTORIÉTÉ

En 1803 Thénard est élu à la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale et met au point un procédé de fabrication de la céruse. Berthollet, chimiste renommé et ancien de la campagne d'Égypte fonde un laboratoire dans sa maison de campagne d'Arcueil où il prend comme aide Gay Lussac, un peu comme Vauquelin l'avait fait pour Thénard.

Comme ce dernier partage ses recherches entre Polytechnique et le laboratoire de Berthollet qui deviendra la Société d'Arcueil, les deux jeunes chimistes vont devenir de grands amis.

En 1805 Louis Jacques devient membre de la Société d'Arcueil et il publie toutes ses recherches dans les Mémoires de cette Société à partir de 1806 et de cette date jusqu'en 1811 ce sont 17 contributions qu'il partagera avec Gay Lussac dont la découverte d'un nouveau métal, le bore, qu'ils réussissent à isoler en 1808. Cette même année, les deux amis deviennent, grâce à leurs capacités scientifiques et pédagogiques, membres fondateurs de l'Université Impériale et voient ainsi leurs moyens financiers augmenter de manière conséquente.

1810 est encore pour Thénard une année riche en évènements :

Le 29 janvier il devient membre de l'Institut (Académie des Sciences), le 19 Février il est nommé professeur de chimie à l'École Polytechnique et dans la même année, il est nommé au Comité Consultatif des Arts et Manufactures et devient ainsi un des cinq conseillers du Ministre de l'Intérieur pour les questions techniques et industrielles.

En 1811, notre chimiste qui hérite de 14 hectares de terres de sa mère et 24 hectares de son père, bénéficie d'un revenu annuel de 17000 F (environ 35 000 €). D'autre part, ses recherches sur le diabète sucré lui valent d'être nommé membre associé de la Société de la Faculté de Médecine en 1812.

Il possède donc maintenant une position solidement établie tant dans le domaine scientifique que financier et il est donc temps pour lui de penser au mariage.

## UN MARIAGE ET UN TRAITÉ QUI FAIT DATE

En 1807, Vauquelin envoie Thénard à son ami Arnould Humblot, gendre de Nicolas Conté (inventeur des crayons à mine de plomb et d'argile) pour l'aider à mettre en place une filature dans son château de La Ferté à proximité de Châlons-sur-Saône. Les deux hommes se connaissent bien pour avoir été élèves de Vauquelin. Peu à peu, Louis Jacques, qui loue la gentillesse des propriétaires et la beauté des lieux, prend une place grandissante dans la famille Humblot. On ne sait pas à quel moment ni dans quelles circonstances l'idée vint à Arnould Humblot de le faire entrer dans sa famille pas plus que celle d'un possible mariage pour Thénard. Toujours est-il que son union avec Victorine Humblot Conté, de 18 ans sa cadette, est célébrée à la mairie du Xème arrondissement de Paris, le 31 août 1814, la cérémonie religieuse ayant lieu dans la soirée en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

Le couple s'installe chez les beaux-parents, rue de Grenelle. De cette union naîtront trois enfants, le premier mort en bas âge en 1817, le second Paul en 1819 et le troisième Henri en 1821.

Sur le plan scientifique, notre chimiste publie en 1813 le premier volume de son *Traité Élémentaire de Chimie Pratique* qui sera suivi d'un tome par an jusqu'en 1816 et diffusera en France et à l'étranger l'ensemble des connaissances en chimie. Il y aura cinq autres éditions jusqu'en 1836, ce qui en fera un ouvrage reconnu tout au long du XIXème siècle.

Une curiosité mérite d'être relatée : Thénard se verra attribuer la Légion d'Honneur le 25 octobre 1814 par Louis XVIII, distinction qui sera confirmée le 11 avril 1815 par Napoléon 1er lors des Cent Jours.



1

### 1 - Presse USA

Célébration du 150ème anniversaire de l'invention de l'eau oxygénée.

© Tous droits réservés.

### 2 - Louis-Jacques Thénard

en 1810.

© Acad. des Sciences

### 3 - Victorine Humblot Conté

Huile sur toile

© Tous droits réservés.



3

## L'EAU OXYGÉNÉE

Bien que très occupé par ses enseignements, notre chimiste n'en continue pas moins ses expériences en laboratoire et ses recherches sur les combinaisons de ces acides et les oxydes oxygénés et l'influence de l'eau sur ces acides. Il explore les différentes propriétés de ce composé et présente ses résultats devant l'Académie des Sciences entre juillet 1818 et juin 1819. Il publie alors un article rassemblant l'ensemble de ses recherches : *Mémoire sur la combinaison de l'oxygène avec l'eau et les propriétés extraordinaires de l'eau oxygénée*.

Cette découverte va trouver une première application dans le domaine de l'art. En effet, Thénard a noué des relations dans le domaine

artistique et est notamment devenu l'ami des peintres Antoine Gros et Léonor Mérimée. C'est ce dernier qui s'emploie à faire la promotion du chimiste et de son nouveau produit avec une note sur l'application de l'eau oxygénée à la restauration de dessins gâtés par l'altération du blanc de plomb.

À la suite de cette parution, Louis Jacques, sollicité par un artiste qui rencontre ce genre de problème, lui fournit de l'eau oxygénée et, avec quelques

gouttes sur un pinceau, les taches ont disparu comme par enchantement.

De nos jours, l'eau oxygénée est utilisée massivement dans l'industrie et sa production atteint trois millions de tonnes.

Cette découverte lui apportera les honneurs de la presse américaine, ce qui mérite d'être souligné (voir page 9, fig. 1).

## LE DÔME DE L'ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE

En 1826, un mémoire publié par l'Académie des Sciences dans les annales de physique et de chimie stipule qu'en 1813, Antoine Gros ayant entrepris de peindre la coupole intérieure de l'église Sante-Geneviève, s'inquiète de l'humidité qui pourrait abîmer sa peinture. Thénard et d'Arcet proposent d'utiliser un corps gras (mélange de cire jaune et d'huile de lin lithargiée) sur la pierre avant la peinture. Un article du bulletin de la Société d'Encouragement mentionne l'utilisation d'un mastic inaltérable pour les terrasses et les bassins. Plus tard, le peintre, chargé de repeindre le portrait de Louis XVIII sur celui de Napoléon, s'aperçoit que la coupole présente des traces d'humidité et les parties humides sont recouvertes de ce mastic hydrofuge avant d'être repeintes.

Après son couronnement à Reims en 1825, le Roi Charles X qui a décidé de célébrer une cérémonie religieuse dans l'église Sainte-Geneviève appréciera, ainsi que toute la cour, la restauration de cette coupole et souhaitera récompenser ceux qui y ont contribué.

C'est ce que nous verrons dans un prochain article. ■ C. T.

### 4 - L'apothéose de Sainte-Geneviève (détail)

Antoine-Jean Gros (1771-1835)

Paris, Panthéon, 1824

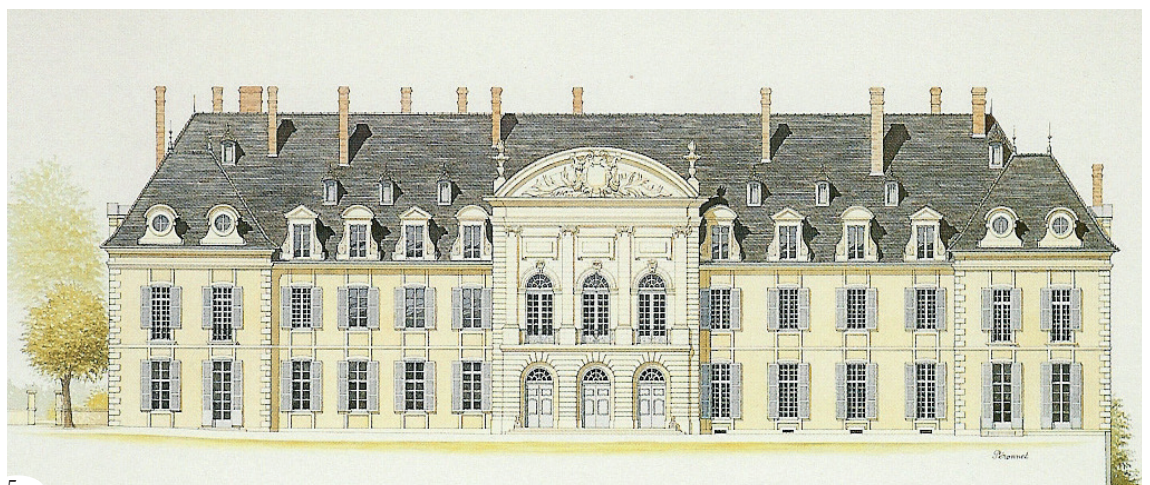
© Tous droits réservés



### 5 - Château de La Ferté

Gravure XIX<sup>ème</sup> siècle

© Tous droits réservés



# Prisonniers de guerre

## des armées étrangères à Nogent-sur-Seine à l'époque révolutionnaire.

Christel Werny  
Agrégée d'Histoire

Francis COUDRAY

**La France, de la Révolution à l'Empire, a connu une permanence de conflits avec les puissances européennes. En 1805, on dénombrait 70 000 soldats étrangers prisonniers sur le territoire national.**

**Christel Werny et Francis Coudray nous rapportent ici l'histoire du dépôt de Nogent-sur-Seine en ces temps troublés.**

### I. LE CONTEXTE HISTORIQUE LES GUERRES RÉVOLUTIONNAIRES SOUS LE DIRECTOIRE (1794 - 1799).

La Révolution avait mis fin à l'absolutisme, puis l'Assemblée législative avait déclaré la guerre à l'Autriche alliée à la Prusse avant d'établir un nouveau régime, celui de la Première République.

C'est ainsi que dès 1792, la Convention avait fait voter des lois concernant les prisonniers de guerre. Les armées révolutionnaires avaient en effet remporté la célèbre bataille de Valmy avant de poursuivre, sous les ordres du général Custine, leur offensive vers Spire, Worms et Mayence, la ville où s'étaient réfugiés des émigrés et qui capitula après deux jours de siège le 20 Octobre 1792.

Si les traités de 1795 avaient rompu la coalition européenne, la guerre n'en continuait pas moins contre l'Angleterre et l'Autriche qui contrôlait alors le nord de l'Italie.

Le jeune général Bonaparte conduisit une offensive rapide en 1796 qui parvint à séparer les Piémontais des Autrichiens. S'ensuivirent les batailles de Castiglione en août, du Pont d'Arcole en novembre, puis celle de Rivoli en janvier 1797. Les 25 000 soldats de l'armée autrichienne ne purent résister à l'armée de Bonaparte dans le nord de la péninsule. Sans mandat du Directoire, ce dernier fit occuper Venise et en abolit le statut de République institué par le gouvernement révolutionnaire.

La campagne d'Italie s'acheva en 1797 par le traité de Campo-Formio (1) qui mit fin à la première coalition : l'Autriche céda à la France ses provinces belges et lui reconnaissait la possession de la rive gauche du Rhin avec Mayence. En échange, Bonaparte livrait la Vénétie à l'Autriche. Des articles secrets portaient sur des mesures militaires réciproques et sur un calendrier d'évacuation de territoires. On peut supposer qu'ils concernaient la libération de prisonniers de guerre, dont faisaient partie ceux du dépôt de Nogent-sur-Seine. Bonaparte décida qu'un Congrès réuni à Rastatt réglerait le sort de la rive gauche du Rhin, constituée des territoires de princes allemands et occupée par l'armée française. Là encore, des soldats ennemis étaient tombés aux mains des Français lors de combats meurtriers.

En 1805, il restait en France 70 000 prisonniers prussiens ou autrichiens, répartis dans divers dépôts du nord-est de la France après qu'une fiche eut été établie pour chacun d'eux.

Dans l'Aube, les cantons d'Arcis-sur-Aube, de Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Ervy-le-Châtel, Nogent-sur-Seine et Troyes furent concernés. Un règlement édicté par la Commission de l'Organisation et du Mouvement des Troupes, daté de Prairial de l'An III, obligeait en effet les commissaires de guerre à dresser des listes de soldats non combattants dans chaque département : « qu'ils n'ont point porter les armes contre la République Française ».

### II. LES PRISONNIERS DE GUERRE DANS L'AUBE ET À NOGENT-SUR-SEINE

#### 1. Les lieux de détention

À Nogent-sur-Seine, des actes de décès de prisonniers de guerre permettent de savoir qu'un dépôt existait. Dès l'An II (1793-1794), il y eut des détenus autrichiens et prussiens. Le commissaire de guerre en résidence à Nogent se nommait Barthélemy-Gabriel Le Couteux.



1 - Traité de Campo-Formio

Gravure ancienne

© Tous droits réservés



## 2 - Les Capucins

Cour intérieure de la prison.

© Cliché G. Ancelin

Un chef du dépôt des prisonniers est également cité : il s'agit de François Cousin, à qui un surveillant de dépôt est affecté, du nom de Jean-Philippe Roeder. Ces trois personnes sont citées comme témoins dans les déclarations de décès. Avant 1795 jusqu'après 1803, le concierge de la maison d'arrêt était Pierre Depoix, né à Paris en 1753. Cet ancien milicien du prince Xavier de Saxe à Pont-sur-Seine fut ensuite à Nogent où il est cité comme maître de musique en 1791. Un décret du 8 Brumaire An II indique la nomination d'un interprète dans chaque dépôt de prisonniers de guerre étrangers.

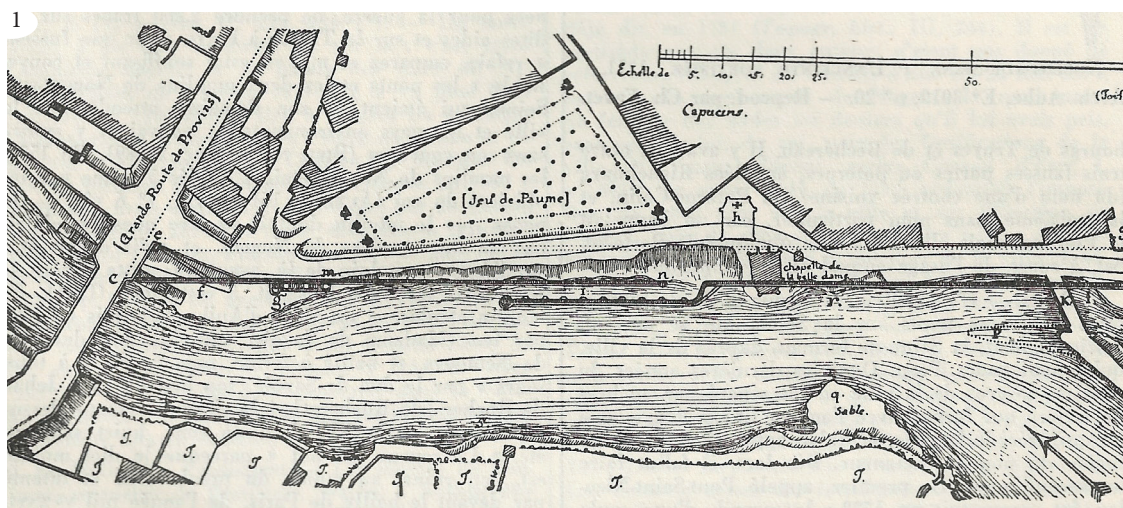
Aucun indice ne nous permet à ce jour de connaître le lieu de ce dépôt. Ne pourrait-on penser qu'à cette époque de la Terreur, le vaste couvent des Capucins, alors évacué selon les ordres des dirigeants anticléricaux, fut utilisé comme lieu de détention ? Ce bâtiment, situé sur quatre arpents de terrain (plus de 1,5 hectare) rue de Culoison, actuelle rue des Capucins, se trouvait en effet entre la route de Paris et l'auberge de la Belle-Dame, à l'emplacement de la gendarmerie de Nogent. Or, lors de la vente des « Biens nationaux » en 1791-1792, il fut spécifié que le couvent, après aménagements, serait affecté à la municipalité pour ses services administratifs et la prison.

chiens et hollandais à Troyes, on voit le peuple s'apitoyer sur leur sort; déjà on vante la fidélité et l'exactitude autrichiennes » écrit l'historien Hugues Marquis dans une étude sur la Convention et les prisonniers de guerre des armées étrangères (2).

Sous le Consulat, un règlement du 1er septembre 1803 sur la police et l'administration des dépôts de prisonniers de guerre étrangers stipule, dans l'un de ses articles, que ceux-ci sont autorisés à travailler et demeurer chez les habitants. Cette disposition s'appliquait encore durant la dernière guerre.

À l'époque de la Convention, les noms des détenus ne sont pas tous cités. Ce sont des soldats prussiens qui trépassèrent à l'hôtel-Dieu de Nogent. Les témoins de leur décès furent la Sœur supérieure, Julie Pinault, et le tailleur d'habits Jean-Philippe Roeder, accompagnés d'un officier et d'un soldat prussiens.

Sous le Directoire, des listes détaillées sont établies dans chaque canton de l'Aube ainsi que dans les départements du nord-est. Elles mentionnent le nom des intéressés voire celui de leurs parents, leur âge et lieu de naissance, un signalement ainsi que les conditions dans lesquelles ils furent faits prisonniers.



## 3 - Le quai de la Belle-Dame

Gravure 1783

reproduite par Fichot.

© Archives départementales de l'Aube

Des éléments permettent d'affirmer que les détenus étaient employés à divers travaux chez des cultivateurs dont l'un d'eux réclame au commissaire de guerre des chemises pour ces hommes dénués de tout... qui ne laissent pas les populations locales indifférentes :

« Depuis l'arrivée des prisonniers autri-

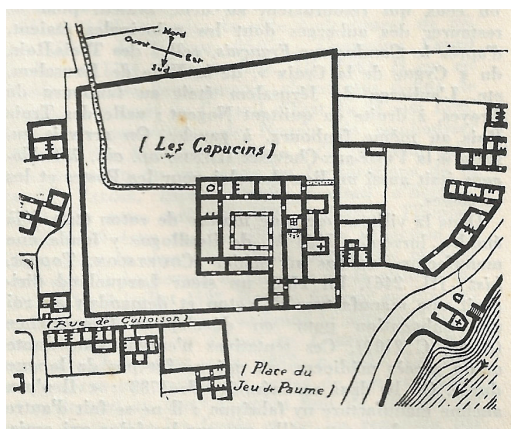
Les principaux centres de détention se situent alors à Troyes, Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine, Ervy-le-Châtel et Nogent-sur-Seine.

De là, des prisonniers sont répartis dans les villages voisins tels que Trainel et La Saulsotte ou bien à Romilly-sur-Seine.

## 2 - Les Capucins

Plan fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle  
reproduit par Ch. Favet.

© Archives départementales de l'Aube



## 2. Gardiens et détenus

Le personnel attaché au dépôt de Nogent-sur-Seine se composait de trois personnes.

Parmi elles, le commissaire de guerre Bathelemy-Gabriel Le Couteux de Verthon, né en 1752 et issu d'une famille de la noblesse normande. Il épousa en 1772 Marie-Angélique Hanchois dont il eut deux enfants, fut conseiller du roi et auditeur à la Chambre des Comptes. Il entra dans la franc-maçonnerie en 1773 comme membre de la Loge « La bonne union ». Il est apparenté à Jean-Barthelemy Le Couteux de Canteleu (1746-1818), député de Rouen à l'Assemblée Nationale Constituante, banquier, nommé comte d'Empire en 1804.

Quant au commandant du dépôt, François Cousin (1744-1812), on sait de lui qu'il est natif du Var et qu'il épousa Aimable Champenois à Pont-sur-Seine en 1764. Il fut cavalier de la maréchaussée comme son père et aubergiste comme son beau-père. Le surveillant du dépôt, Jean-Philippe Roeder, fut tailleur d'habit de profession à Nogent, et il était garde national en 1792. Il avait épousé Marie-Euphrasie Godard, décédée en 1842.

Parmi les prisonniers de guerre se trouvaient des Prussiens. Ainsi Jean Brucherez, âgé de 18 ans, originaire du royaume de Saxe et soldat au régiment du Prince Henri. Son décès fut déclaré le 11 Nivôse An II par Jean Bottchling, officier hussard prussien, par Ludwig Wohler, soldat du même régiment que le défunt, ainsi que par Sœur Julie Pinault à l'Hôtel-Dieu.

Citons ensuite Salmon Lubig, décédé le 13 Nivôse de l'An II à l'âge de 34 ans. Il était natif de la Silésie prussienne et fut lui aussi soldat au régiment du prince Henri. Sa déclaration de décès fut établie par l'officier Ernst Vinge

et par Ludwig Wohler, en présence cette fois encore, de la Supérieure de l'hôtel-Dieu.

Le 22 Germinal de l'An III (1794-1795), c'est l'évasion du soldat Wehle qui fit l'objet d'un signalement.

Trois jours plus tard, on apprend que le sergent Werniack, un Prussien de l'armée du duc de Brunswick – l'auteur du fameux manifeste de 1792-, a reçu de l'agent du district de Nogent un lot de sept chemises destinées aux prisonniers de guerre du dépôt, tous issus des régiments du duc de Brunswick, du Prince Henri et de Hertzperg (sic) peut-être Herzberg en Saxe prussienne.

Après la Campagne d'Italie, le dépôt de Nogent reçut plusieurs prisonniers autrichiens qui combattirent dans l'armée du général Beaulieu (1725-1819), forte de 25 000 hommes au service de la monarchie des Habsbourg et opposés aux 38 000 soldats de Bonaparte. Citons André Mitermajor, natif de Presbourg (aujourd'hui Bratislava) et fusilier au régiment de Stains. Il fut fait prisonnier dans le Frioul à la bataille de Tarvis le 23 Germinal An V (1796-1797) après la défaite de l'archiduc Charles-Louis d'Autriche-Teschen contre les divisions menées par Masséna, Guieu et Sérurier du 21 au 23 mars 1797 aux ordres de Bonaparte.

Mitermajor arriva au dépôt de Nogent le 4 Prairial de la même année. Dix jours plus tard le suivit un autre fusilier du même régiment, Georges Koenig, né à Battober (?) et âgé de 18 ans. Signalons la présence d'un sergent-major du régiment de l'archiduc Otton nommé Jean Szanto, né à Tolsau (?) en Hongrie et mort le 3 Fructidor (août-septembre) de l'An V à l'âge de 21 ans. Il fut fait prisonnier à Pritzen (Brandebourg) en Allemagne le 23 mars et fut incarcéré à Nogent deux mois plus tard le 4 Prairial (3). Les trois témoins évoqués plus haut déclarèrent les décès de ces jeunes soldats du Saint-Empire Germanique qui ne survécurent que peu de temps après leur arrivée dans notre ville.

Une paix de courte durée sur le continent fut signée au Traité de Lunéville avec l'Autriche en 1801 avant les guerres de conquêtes du Premier Empire. ■ C. W. - F. C.



## 3 - Les haleurs

Joseph VERNET - 1764

Huile sur Toile

© Musée des Beaux-Arts de Dijon

## NOTES

### 1. Thierry LENTZ,

*Campo-Formio : un traité nécessaire mais imparfait.*

Source : [www.napoleon.org](http://www.napoleon.org)

### 2. Hugues MARQUIS,

*La Convention*

*et les prisonniers de guerre des armées étrangères, dans Histoire, Economie et Société, 2008/3, pages 65 à 81.*

### 3. Archives

*Départementales de l'Aube*



Ci-dessus :  
**Forum des associations**

De gauche à droite :  
Pierre Mathy,  
Gérard Ancelin,  
Olivier Linard  
et Jean Houdré  
© Cliché CSVPN

Dimanche 23 novembre 2025  
**6ème SALON DES VIEUX PAPIERS**

Malgré quelques défections de dernière minute compensées par la présence de nouveaux exposants, notamment des particuliers, ce 6ème salon a rencontré un franc succès. Les efforts déployés par Olivier Linard, cheville ouvrière de son organisation sont à souligner.

Sandra Roger (L'Est-éclair du 24.11.2025) a parcouru les allées du salon – 1000m<sup>2</sup>, 48 exposants – et a recueilli les commentaires d'Olivier.

Ci-dessous :  
**Salon des Vieux papiers**  
© Cliché Olivier Linard



« Nous avons un peu plus d'exposants que l'année dernière [...] avec peut-être plus de particuliers qui ont « nettoyé » leurs greniers et qui y ont peut-être trouvé la pépite recherchée par un collectionneur [...] Sinon, comme les années précédentes, nous avons les grands classiques: cartes postales, affiches, livres, gravures... un peu de timbres et des BD adultes et enfants. [...] Les visiteurs peuvent se faire plaisir pour quelques euros seulement. Ce ne sont pas forcément des collectionneurs « accros »: certains sont heureux de trouver l'image de leur village, de leur maison.

Les documents ont une valeur sentimentale[...] le tout premier but est bien de faire se rencontrer le vendeur en possession d'un document et l'acheteur qui recherche ce dernier parfois depuis de nombreuses années ».

Que dire de plus sinon remercier les bénévoles qui ont aidé à la mise en place des tables à côté du personnel de l'OGEC ou qui ont assuré le fonctionnement de la buvette et du stand CSVPN bien achalandé grâce aux dons de Nogentais généreux.

En conclusion, rendez-vous lors du 7ème salon, le 22 novembre prochain..

Samedi 29 novembre 2025  
**VISITE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET DE LA MÉDIATHÈQUE JACQUES CHIRAC**

La sortie, minutieusement et parfaitement organisée par Pascale Corteel secondée par Olivier Linard, n'a pas déçu les 30 participants, tous enchantés de leur journée troyenne.

Le matin, Nicolas Dohrmann, directeur des archives départementales, nous a accueillis en personne et guidés tout au long des deux heures de visite. « Privilégiés », nous avons pu avoir accès à des trésors précieusement conservés concernant l'Aube et le Nogentais, rarement présentés au public. Entre autres :

- le document le plus ancien des archives, le diplôme de Charles le Chauve, daté du 25 avril 854, par lequel il confirme à la demande de Eudes, comte de Troyes, un privilège épiscopal à la faveur d'une construction d'une cella (petit monastère) à la lisière de la forêt du Der,

- l'acte de naissance de Marguerite Bourgeoises - née le 17 avril 1620 à Troyes et décédée le 12 janvier 1700 à Ville-Marie, en Nouvelle France,

- un grand plan de 1864, projet d'un théâtre à Nogent-sur-Seine, élévation de la façade principale ouest (voir sa reproduction en colonne de gauche).

Nous avons pu apprécier le rôle indispensable et trop méconnu joué par les archives garantes de notre mémoire collective.

Le break du midi, au Bistrot du Pont (à Pont-Sainte-Marie), a permis à chacun de commenter les découvertes matinales.

L'après midi, autre lieu intéressant et complémentaire, la Médiathèque Jacques Chirac. Là aussi, accueil chaleureux et bien préparé par une médiatrice très professionnelle au cœur du « grand vaisseau » où se trouve le fonds ancien. Impressionnant de par sa taille, le linéaire des rayonnages, la multitude des dos de livres alignés donnant une impression d'infini...

Quelques présentations exceptionnelles: des exemplaires des 3600 livrets et almanachs de colportage de la Bibliothèque bleue imprimés à Troyes, Les Fables de La Fontaine imprimées sur papier crépon, illustrées par les maîtres de l'estampe japonaise, le livre d'heures de Troyes, manuscrit sur parchemin richement et

Ci-dessous :  
**Visite commentée des Archives départementales**  
© Cliché Olivier Linard  
© Arc. départ. de l'Aube



# de l'Association

Ci-dessous : **Visite commentée de la Médiathèque Jacques Chirac** © Cliché Olivier Linard



finement décoré, la Grande Bible de Clairvaux et bien sûr, pour nous Nogentais, l'Atlas Pittoresque et Monumental du département de l'Aube de Charles Fichot (Imp. de E. CAFFÉ - 1852) avec les deux gravures, vues de Nogent-sur-Seine, et leurs esquisses préparatoires.

En conclusion, une belle journée qui en appelle d'autres.

## Week-end des 15 et 16 novembre 2025 8ème SALON DU LIVRE de la Louptière-Thénard

Francis Coudray, membre du bureau de CSVPN, a dédié à ses fidèles lecteurs son dernier ouvrage : « Regards d'antan, Nogent-sur-Seine »\*, sans omettre de faire la promotion de notre association auprès des visiteurs en en présentant des exemplaires. \* (voir la vitrine du libraire, ci dessous.)

Samedi 17 janvier 2026

## CONFÉRENCE

### Les bateaux lavoir de l'Aube

Auditorium de la Maison du Patrimoine de Saint-Julien-les-Villas. Valérie Gicquel a proposé une plongée dans cet univers méconnu et a su, documents et cartes postales anciennes à l'appui, captiver son auditoire. Pour ce qui concerne Nogent-sur-Seine, elle a pu compter sur Jean-Claude Watelet qui s'était penché par le passé sur ce pan de notre histoire locale.



## La vitrine du libraire

**REGARDS D'ANTAN, NOGENT-SUR-SEINE**  
est le dernier ouvrage de Francis Coudray.

Michel Vitu, président de la Société académique de l'Aube qui en a écrit la préface nous dit : «... il nous entraîne dans sa passion pour la ville de son enfance. Et nous partageons sa joie de découvrir les méandres de l'histoire d'une ville de province où il fait bon vivre. Histoire et iconographie mêlées, sa recette fait notre bonheur».

Octobre 2025  
La Renaissance Imp. Édit.  
Pont-Sainte-Marie.  
115 pages - 22 €



**LES BATEAUX LAVOIRS DE LAUBE :**  
**UN HÉRITAGE FLUVIAL**  
**À REDÉCOUVRIR**

Valérie Gicquel.

Dans ce petit ouvrage très intéressant la part est faite belle à Nogent-sur-Seine.

Académie Troyenne d'Études Cartophiles  
ATEC - 3 rue de La Commanderie. 10 800  
Saint-Julien-les-Villas.

Dépôt légal, BNF, janvier 2026

Imp. Cat'Imprim - Troyes -

Brochure n°223 - 50 pages

Prix public: 12 €.



© Carte postale ancienne - Coll. privée



Une info qui peut vous être utile :

« J'écris des biographies familiales et des histoires d'entreprises (les deux sont parfois étroitement mêlées) destinées à garder la mémoire et à la transmettre en héritage aux générations futures: «les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. J'écoute, je recueille votre récit, celui de vos proches, de témoins, je transcris vos paroles et j'écris votre histoire qui devient livre». Contact : Claudine Révolio : 06 08 75 89 45.

Dessin © Claudine Révolio

## LES DATES A RETENIR

**Samedi 25 avril**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DE CSVPN

À l'ordre du jour : rapport moral, rapport d'activité, bilan financier, projet de budget, activités envisagées (visite, conférence...), point sur les projets en cours, élection des membres du 3ème tiers du bureau: Christel Werny, Olivier Linard, Pierre Mathy, Vincent Tillet, tous les quatre candidats, questions diverses...

Possibilité de donner pouvoir (voir encart dans ce bulletin).

À l'issue de l'assemblée, projection du film

NOGENT, UN BALCON SUR LA SEINE

(Armoni Productions - durée 25' 52" - 10 juin 2014).

**Agora Michel Baroin - Nogent-sur-Seine**  
**14 h.**

**Dimanche 9 août**

8ème BROCANTE CSVPN

**Place de l'Église - Nogent-sur-Seine**

Dans le cadre du traditionnel couronnement de Saint-Laurent. Modalités pratiques de participation inchangées, indiquées en dernière page de ce bulletin.

**Samedi 5 septembre**

FORUM DES ASSOCIATIONS

**Agora Michel Baroin - Nogent-sur-Seine**

Présence habituelle de CSVPN sur un stand mitoyen avec celui de l'association Modélisme nogentais.

**Du 26 septembre au 11 octobre**

EXPOSITION

LES GARES, D'HIER À AUJOURD'HUI

Le XIX<sup>e</sup> siècle fut une période de développement considérable du chemin de fer. Beaucoup de communes, même de taille modeste, se sont vues dotées d'une gare à cette époque. Depuis, plusieurs ont été détruites ou désaffectées et seulement deux gares sont encore en service, une à Nogent-sur-Seine et une à Romilly-sur-Seine. Mais, chacun se remémore le rôle prépondérant qu'ont joué ces gares dans l'histoire du territoire et dans son développement. La commission patrimoine de l'Office de tourisme a choisi de consacrer son exposition annuelle à l'histoire ferroviaire dans le Nogentais pour rappeler les enjeux de ce mode de transport pour ses habitants. C'est toujours le cas actuellement. Pour preuve, les collectivités locales se sont mobilisées pour l'électrification de la ligne 4 (dernière ligne française à être électrifiée). (Texte OTNVS)

**Pavillon Henri IV - Nogent-sur-Seine**

(Entrée libre les samedi, dimanche et mercredi de 14h30 à 18h00. Rsgts. Office de tourisme du Nogentais.



© Carte postale ancienne - Coll. privée

**Dimanche 22 novembre**

7ème SALON DES VIEUX PAPIERS

**Agora Michel Baroin - Nogent-sur-Seine**  
**Entrée libre de 8h à 17h30**

(le bulletin n°18, automne 2026) vous en dira plus sur cette 7ème édition).



# 8<sup>e</sup> édition Place de l'Église

## Dimanche 9 août **BROCANTE CSVPN**

*Pour exposer, pensez dès à présent à réserver un emplacement.*

*Le prix est toujours de 4€ par mètre linéaire (minimum 2 mètres).*

*Pas d'alimentation, d'animaux, de vêtements ni de puériculture.*

**Adressez à Monsieur Pierre Mathy**

*3, rue Jean Casimir Perier 10400 NOGENT-SUR-SEINE  
votre demande, accompagnée du règlement  
par chèque à l'ordre de C.S.V.P.N.*

*ainsi que la copie d'une pièce d'identité (R°/V°),  
avant le 31 juillet.*

*Pour les professionnels, n° de SIRET ou K Bis  
de moins de 3 mois sont obligatoires.*

*Comme lors des sept précédentes éditions, le public pourra  
participer à une tombola (1er lot : une pièce en or !)*



### **Appel aux dons**

Afin d'alimenter le stand de CSVPN de cette manifestation, nous collectons vos dons : bibelots, vases, statuettes, petits meubles, tableaux, gravures, livres anciens et modernes, etc. Ils seront mis en vente au profit des projets de création, sauvegarde et restauration d'éléments du patrimoine nogentais.

Renseignements :

06 11 25 11 00 et 06 33 62 20 83

### **Pour nous contacter - Pour adhérer ou faire adhérer vos amis**



Connaissance,  
Sauvegarde  
& Valorisation  
des Patrimoines  
du Nogentais

Association en loi de 1901  
reconnue d'utilité publique

L'association remplit les conditions  
prévues aux articles 200 et 238 du  
Code général des impôts pour que le  
versement des donateurs ouvre droit  
au bénéfice de la réduction d'impôts.

Association C.S.V.P.N. - 66, avenue Pasteur - 10400 NOGENT-SUR-SEINE

e-mail : gerard.ancelin2@wanadoo.fr

Adhésion individuelle : 20 € - Adhésion couple : 30 €

Par chèque à l'ordre de : Association C.S.V.P.N.

Joindre à votre cotisation :

- le(s) nom(s) du ou des adhérents,
- l'adresse et, si possible, un téléphone et une adresse mail.

Votre adhésion est à adresser à :  
Pierre Mathy

3, rue Jean Casimir-Perier  
10400 NOGENT-SUR-SEINE

Bulletin de l'association n°17 - Avril 2026 - Directeur de la publication : Gérard Ancelin

Mise en page : F. Marck - **Impression La Renaissance** 10150 Pont-Sainte-Marie